Investissement social et nouvelles formes de pauvreté

Un résumé

Arthur Heim

2024-08-03

Cette thèse s’intitule *Investissement social et nouvelles formes de pauvreté* et s’intéresse en particulier au problème des inégalités d’accès aux modes d’accueils formels et aux politiques de lutte contre la pauvreté à destination des familles monoparentales. Ces travaux ont été menés à la Caisse nationale des allocations familiales dans le cadre d’un contrat CIFRE entre 2019 et 2022, puis d’un CDI jusqu’à la fin de cette thèse. Les trois années qui ont précédé ce projet ont été consacré à l’investissement social dans une mission jointe entre France stratégie et la Cnaf, et c’est au cours de cette première vie professionnelle que ce projet s’est consolidé.

L’investissement social est une approche visant à reconfigurer l’intervention sociale et la protection sociale pour mieux accompagner les individus dans leurs trajectoires de vie[[1]](#footnote-20) en réponse à l’évolution des besoins sociaux. Cette approche met l’accent sur la nécessité d’intervenir en amont des situations, notamment dès la petite enfance, afin d’anticiper et de prévenir les risques. Bruno Palier (2014) propose ainsi cette définition simple: “*l’investissement social invite à préparer l’avenir pour avoir moins à réparer*”.

Il apparait dans une période où les modèles d’États providence sont bousculés par des mutations profondes des sociétés générant de nouveaux défis : transformations de la famille avec l’accroissement des divorces et la diversification des formes de ménages ; transformations des relations sociales avec la baisse des grands collectifs d’actions, syndicats et clergés, les fortes aspirations à l’émancipation et la reconnaissance pour l’égalité des femmes, des personnes racisées, des personnes LGBTQIA+, etc; transformations de l’économie et des institutions avec la mondialisation, la construction européen, les progrès technologiques,…

Les mutations sociétales ont profondément perturbé les mécanismes traditionnels de l’État social et mis en lumière ses limites, engendrant une crise tripartite : financière, d’efficacité et de légitimité. Dans un contexte de contraintes budgétaires, la prise en charge des risques sociaux traditionnels tels que le chômage, la santé et les retraites devient de plus en plus problématique, tandis que les nouveaux risques ne sont que partiellement couverts : la pauvreté infantile, les difficultés d’insertion professionnelle des jeunes et des moins qualifiés, les défis liés à l’articulation entre vie familiale et vie professionnelle, ainsi que la perte d’autonomie. Les enjeux de soutenabilité ne se posent plus qu’en terme de dette publique et la gestion des conséquences de l’anthropocène mettent, davantage encore, les sociétés sous tension[[2]](#footnote-21).

Avenel, Cyprien, Marine Boisson Cohen, Sandrine Dauphin, Nicolas Duvoux, Christophe Fourel, Manon Julien, and Bruno Palier. 2017. *L’investissement social : quelle stratégie pour la France ?* La documentation Française. Paris.

Palier, Bruno. 2014. “La stratégie d’investissement social,” 75.

1. Voir notamment le livre Avenel et al. (2017) reprenant les ensignements d’un cycle de séminaire sur la définition d’une stratégie d’investissement sociale pour la France. [↑](#footnote-ref-20)
2. Cette thèse n’adresse néanmoins pas du tout les enjeux de soutenabilité écologique. [↑](#footnote-ref-21)